

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 avril 2023

Date de la convocation:

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 11

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Votants : 13

Représentés : Franco GRACEFFA, Gaëtane DELATTRE

Excusés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc CLABAUX

DE_2023_02 - Objet : Approbation du compte de gestion

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		821 126,27 €	105 030,17 €	0,00 €	105 030,17 €	821 126,27 €
Part affectée à investiss		155 416,96 €				155 416,96 €
Opérations de l'exercice	520 691,80 €	618 482,43 €	347 441,17 €	272 428,65 €	868 132,97 €	890 911,08 €
Totaux	520 691,80 €	1 284 191,74 €	452 471,34 €	272 428,65 €	973 163,14 €	1 556 620,39 €
Résultat de clôture		763 499,94 €	180 042,69 €			583 457,25 €
	Besoin de financement		180 042,69 €		au compte 001 (déficit d'investissement reporté)	
	Excédent de financement				au compte 001 (excédent d'investissement reporté)	
	Restes à réaliser DEPENSES		45 350,55 €			
	Restes à réaliser RECETTES		6 380,50 €			
	Besoin total de financement		219 012,74 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

219 012,74 €
544 487,20 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002
(excédent de fonctionnement reporté)

Considérant ce Compte de Gestion retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue au Compte Administratif,

Considérant le Compte de Gestion tenu par la Trésorerie en tout point conforme au Compte Administratif tenu par la Mairie sous la responsabilité de son Maire,

Considérant l'absence de question particulière de la part des membres du Conseil Municipal sur les éléments présentés.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, d'adopter cette Délibération à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

